



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Toulouse, le 30 juillet 2015

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Courrier aux habitants du quartier de Paleficat

Madame, Monsieur,

Vous le savez, je suis très attaché à la concertation avec les Toulousains dans la conception de tout projet qui les touche.

Il avait été envisagé de mettre en place, dans votre quartier, un village d'insertion pour des ressortissants européens précaires qui occupent de manière illégale le domaine public sur l'île du Ramier.

Afin de reloger les personnes ayant droit, mes services avaient identifié plusieurs terrains dans Toulouse. La Préfecture a rendu un avis favorable uniquement sur celui situé chemin du Furet, à Paleficat.

Je tiens à vous apporter les explications suivantes :

A la suite d'une ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Toulouse en date du 3 juillet dernier, l'évacuation de ce campement illégal a été décidée dans un délai de trois mois. Afin de respecter cette décision de justice et garantir une scolarisation des enfants concernés dès la prochaine rentrée de septembre, nous devons aller vite dans sa mise en œuvre. C'est pourquoi nous avons dû réagir dans l'urgence.

Aussi bien la Justice que la Préfecture en charge de l'application de la circulaire interministérielle du 26 août 2012, relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites dite « circulaire Valls », exigent qu'une solution de relogement soit mise en œuvre pour les ressortissants européens lors de toute évacuation d'un campement illicite. A défaut d'une telle proposition, la Police Nationale n'évacue pas ces campements et le statu quo perdure.

Au vu des délais extrêmement courts, je regrette que la concertation n'ait pas pu être engagée dans de bonnes conditions, au regard des inquiétudes que peuvent susciter un tel projet.

Les villages d'insertion sont des projets très encadrés par l'Etat, les associations qualifiées et les services de la Ville. Vous avez pu visiter celui situé boulevard du Docteur Grynfogel, à Lardenne. Il est un exemple d'intégration, de sécurité pour les riverains et d'insertion par l'emploi pour ses occupants. Il est reconnu par tous pour sa qualité.

A la suite de vos protestations, Françoise RONCATO, votre Maire de Quartier, dont je salue le dévouement et la disponibilité, a été en permanence à votre écoute pendant plus d'une semaine. Elle m'a relayé fidèlement, à travers mon Cabinet, d'heure en heure, toutes vos revendications et les nouvelles évolutions de ce dossier.

Un village d'insertion ne peut fonctionner que s'il est mis en place dans l'apaisement et la concertation. Malgré le travail remarquable de Daniel ROUGE, mon Adjoint aux Solidarités et de ses services, je constate que les éléments d'acceptation et de réussite d'une telle démarche ne sont pas réunis aujourd'hui.

J'ai donc décidé, pour ces raisons, de pacifier le débat en privilégiant une solution alternative qui ne concerne plus Paleficat et qui organise le relogement, de manière diffuse, dans d'autres lieux sans construire un village d'insertion.

Depuis le début de mon mandat, avec Françoise RONCATO, nous apportons une attention toute particulière à votre quartier qui a déjà trop souffert des décisions prises lors du mandat municipal précédent.

Cette décision est prise dans l'intérêt du quartier.

Les obligations de la Ville de Toulouse relatives à l'évacuation du campement de l'île du Ramier concernent uniquement les ressortissants européens. S'agissant des ressortissants étrangers non européens, sachez que je demanderai à la Préfecture d'engager une procédure d'Obligation de Quitter le Territoire Français à leur encontre.

Grace à cette solution, nous pourrions faire évacuer ce campement qui, je l'espère, sera le premier d'une longue liste pour remettre de l'ordre dans Toulouse, ce qui est, comme vous le savez, l'une de mes priorités avec l'éducation pour l'avenir des petits Toulousains.

Enfin, cette solution garantira aux enfants concernés une scolarisation dans de bonnes conditions pour leur permettre d'avoir un avenir meilleur.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC